



MENTIONS À FAIRE AVANT

L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT

(article 356, Loi sur les cités et villes du Québec, L.R.Q., c. C-19)

Séance du : 22 septembre 2026

RÈGLEMENT N°		2452
01.	OBJET	Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, afin de retirer la zone H-4030 des zones assujetties au PAE au plan ZON_001 de ce règlement.
02.	CHANGEMENTS APPORTÉS PAR RAPPORT AU PROJET DÉPOSÉ	Aucun
03.	COÛT	S.O.
04.	MODE DE FINANCEMENT	S.O.
05.	PAIEMENT ET REMBOURSEMENT	S.O.



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

R È G L E M E N T

N° 2 4 5 2

Règlement modifiant le Règlement de zonage
n° 0651, et ses amendements, afin de retirer la
zone H-4030 des zones assujetties au PAE au
plan ZON_001 de ce règlement

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le Service de l'urbanisme et du
développement durable;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné à
la table du conseil lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 25 août 2026,
en vue de l'adoption d'un règlement à cette fin;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été adopté par la résolution
n° CM-20260825-14.4.2 lors de la séance ordinaire tenue le 25 août 2026;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal décrète par le présent règlement, portant le
n° 2452, ce qui suit, à savoir :

Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, afin de retirer la zone H-4030 des zones assujetties au PAE au plan ZON_001 de ce règlement

ARTICLE 1:

Le plan de zonage numéro ZON_001, constituant l'annexe « A » du Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, est modifié afin de retirer la zone H-4030 des zones assujetties au règlement sur les PAE, le tout comme il est illustré au plan « PLAN MRU-2026-5146-P1 » joint au présent règlement à titre d'annexe « A ».

ARTICLE 2:

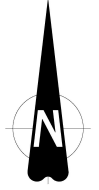
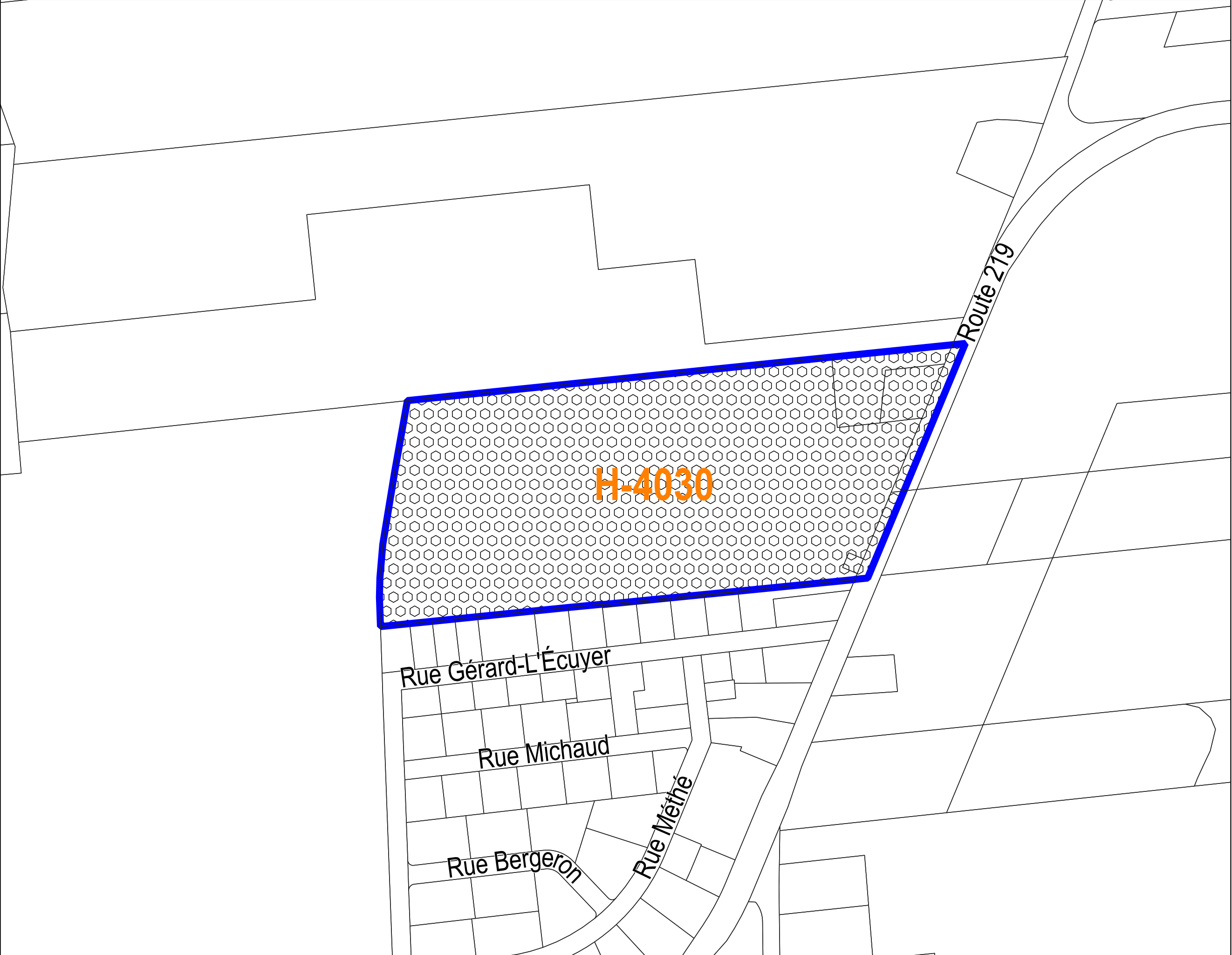
Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

Éric Latour, maire

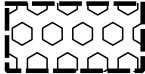
Pierre Archambault, greffier

ANNEXE A

PLAN MRU-2026-5146-P1



Limite de zone



Retrait de la zone H-4030
aux zones assujetties au
règlement sur les PAE

No	Révision	Par	Date



TITRE
ANNEXE A
RÈGLEMENT 2452

DESSINÉ I. Savadogo	DATE 19 juin 2026
PRÉPARÉ J.-P. Héon	ÉCHELLE Aucune
APPROUVÉ J.-P. Héon	PLAN No MRU-2026-5146-P1